

Lamentations que les Bashiru
offrent à leur Mwami Mutara III.

TRADUCTION.

Sire,

Nous vous applaudissons, parce que vous nous accordez l'occasion de vous montrer combien certains chefs parmi ceux que vous nous avez donnés, ont maltraité vos sujets. Nous souffrent de plusieurs façons, mais les principales sont:

I. Etre administré par quelqu'un que la population ne veut pas.

Nous ne déprécions pas ceux qui l'ont investi, et en outre ce n'est pas par haine que nous parlons, mais les vices que nous lui connaissons; et aussi parce que lorsque nous le signalons aux autorités, elles ne nous écoutent pas; et dès lors l'intéressé ne s'est plus ménagé à nous maltraiter. Par ailleurs, celui-là dont nous sommes sujets, est Président du Conseil de la s/chefferie; ce qui fait que les conseils de s/chefferie ne marchent pas bien, et les habitants ne savent pas la voie pour saisir l'autorité supérieure de leurs doléances. C'est bien que les s/chefs soient nommés par les autorités, mais il serait mieux que l'on donne aux administrés la possibilité de dénoncer le s/chef indigne ou qui importune les sujets qu'il a reçus du Roi du Ruanda.

II. Les ordres de l'Administration ou du Mwami: doivent être obéis par tout habitant du Ruanda. Les s/chefs ne les considèrent pas pour eux-mêmes, et les attribuent à leurs sujets seuls. Les exemples sont multiples: lorsqu'un type qui possède de 10 têtes de gros bétail paie leurs impôts et qu'il obtient par après un surcroît de 2 veaux, alors qu'il est encore occupé à la recherche des impôts dû pour ces derniers, le s/chef s'empresse de les réclamer, alors que ce s/chef, s'il possède par exemple 200 vaches, il ne paie que pour 100 seulement, parce que le s/chef n'est pas contrôlé, dans l'oppression avec laquelle il traite les sujets que le Mwami lui a confiés. Le s/chef a donné le mauvais exemple, et par dessus tout, il traduit au tribunal ceux que son exemple a dérouté; comment estimez-vous que ces procédés finiront? Est-ce que tous les ruandais ne sont pas obligés de faire L.A.E. dans leurs champs? Le s/chef a des champs, il ira faire punir les gens que le Mwami lui a assignés pour n'avoir pas fait la L.A.E., alors qu'il n'y a point de fossés dans ses propres champs. Voilà ce qui nous agace.

III. Le commerce dans notre pays: Nous peinons pour nos vaches, chèvres, moutons et nos produits agricoles. Pourquoi est-ce que celui qui en vendrait une partie pour 5.000 frs. par exemple pour essayer de les augmenter par le commerce, l'Etat lui refuse l'autorisation, à moins de payer 10.000 frs. Si le requérant s'y résigne et trouve cette somme, on lui réplique que les anciens commerçants sont seuls autorisés à continuer. Mais s'il arrivait que l'on s'adressait à l'assentiment du s/chef, jamais l'intéressé ne saurait être admis à commercer s'il n'a malicieusement passé à côté d'un cadeau. Tout cela nous peine ici au Bushiru Sire, alors que nous pouvons avantager votre Ruanda qui est aussi notre. Nous sommes dans notre pays, qu'on nous laisse valoriser nos capitaux, en conformité bien entendu de la législation qui régit le commerce.

IV. Le pouvoir parmi les bahutu. Les batutsi nous oppriment parce que les bahutu dépositaires du pouvoir sont peu nombreux au Ruanda. Les chefs, les s/chefs, les Juges, les secrétaires sont tous batutsi. Au Conseil supérieur du pays, il n'y a aucun muhutu, c'est pourquoi d'ailleurs les discussions du Conseil du Pays relatives au bahutu deviennent interminables, lorsqu'on traite une question qui touche ces derniers. Que l'on prévoit 2 groupes: mettre au Conseil supérieur 3 prêtres bahutu, et 3 des batutsi, pour le reste le nombre des conseillers bahutu égalerait à celui des batutsi; c'est ce qui dissiperait nos appréhensions, nous sommes trus du Mwami.

V. Nous sommes aborigènes, le bukonde est à nous, nous avons attaqué la forêt sans aucune aide du mututsi, pourquoi leur payons-nous des contributions pour nos champs?

Nous possédons du bétail, vaches et autres, pourquoi nous empêchent-ils de les faire pâturer l'herbe qui pousse dans nos champs?

VI. Conformément à la coutume, nos s/chefs ont prélevé sur nos champs, mais à un moment donné ils ont enfreint cette coutume, en gardant les champs qui leur étaient excédentaires, et se sont mis à les vendre même. Nous ne savons plus où établir notre progéniture, alors que ces champs nous appartiennent; ces s/chefs touchent des salaires et des indemnités pour les femmes et enfants; ils ont tout cela, les champs qu'ils ont prélevés et ce qu'ils retirent des champs excédentaires. Sont-ils donc banyarwanda seuls? Sire, secourez vos bashiru?

VII. Il existe des jeunes gens batutsi qui quittent l'école, on les engage comme moniteurs pour nous apprendre à cultiver, alors que les nôtres sont là, mais n'obtiennent pas cet emploi, est-ce que les batutsi autres que ceux qui ont été diplômés en la matière, savent mieux cultiver que les bahutu?

VIII. Les s/chefs du Bushiru sont eux qui opposent les abakonde aux bagererwa: Autrefois un mugererwa qui donnait une chèvre au mukonde recevait pour 8 ou 10 ans des champs de culture; à leur tour, les s/chefs qui ont groupé des champs immenses, en vendent pour le moment l'excédent pour des sommes élevées, une étendue qu'un mukonde aurait cédé contre une chèvre valant 300 frs., le s/chef la vend pour 1.000 ou 2.000 frs. Les bakonde voyant que leurs champs ne leur étaient plus restitués, et qu'ils ne trouvaient plus de bagererwa qui travailleraient pour eux comme jadis, se sont fâchés parce que ces derniers allaient plutôt travailler pour le s/chef; ce sont les difficultés que vous avez entendues Sire, et ce sont les mêmes qui continueront si vous ne secourez.

Nous terminons en remerciant notre Mwami qui nous a fait convoquer au Conseil supérieur du pays, pour prendre connaissance de nos plaintes.

Les Bahiru-bahutu
Territoire Kisenyi.